

Évaluation de l'impact sur l'équité en matière de santé

L'EIES est un outil d'évaluation souple et pratique qui peut servir à déterminer et à supprimer les **impacts involontaires possibles en matière de santé** (positifs ou négatifs), qui proviennent d'une politique, d'un programme ou d'une initiative, sur des populations précises.

Nota: La *Grille d'EIES* doit être utilisée avec le Guide de travail de l'EIES qui s'y rattache. Celui-ci contient des définitions, des exemples et des directives plus approfondies pour vous aider à remplir cette grille.

Date:	
Organisme:	
Nom et coordonnées de la personne ou de l'équipe ayant effectué l'EIES:	
Titre du projet:	
Résumé du projet:	
Objectif relatif à la tenue de l'EIES: (p. ex., déterminer où les ressources doivent être investies dans une nouvelle politique, un nouveau programme ou une nouvelle initiative)	
Nota: Il faut remplir cette section après avoir rempli la grille d'EIES suivante.	
Conclusions: (p. ex., quelles décisions ont été prises après l'utilisation de l'outil d'EIES?)	

Grille de l'EIES

Les étapes numérotées de cette grille correspondent aux sections du Guide de travail d'EIES. Ce guide de travail contenant des directives étape par étape est disponible à l'adresse suivante: www.ontario.ca/equite-sante.

Étape 1. DÉLIMITATION		Étape 2. IMPACTS POSSIBLES			Étape 3. MITIGATION	Étape 4. SURVEILLANCE	Étape 5. DIFFUSION
a) Populations*	b) Déterminants de santé	Impacts positifs involontaires	Impacts négatifs involontaires	Renseignements supplémentaires	Trouver des moyens de réduire les impacts négatifs involontaires et d'amplifier les impacts positifs	Trouver des moyens de mesurer le succès de chaque stratégie de mitigation cernée.	Trouver des moyens de communiquer les résultats et les recommandations pour supprimer l'iniquité.
Autochtones (p. ex., Premières Nations, Inuits, Métis, etc.)							
Groupes d'âge (p. ex., enfants, jeunes, personnes âgées, etc.)							
Incapacité (p. ex., physique, surdité, déficience auditive, visuelle, intellectuelle/développementale, apprentissage, maladie mentale, dépendances/usage d'alcool ou de drogues.)							
Collectivités ethnoraciales (p. ex., minorités raciales, racialisées ou culturelles, immigrants et réfugiés, etc.)							
Francophones (y compris les nouveaux immigrants francophones, les sourds qui utilisent la langue des signes québécoise ou française, etc.)							
Sans-abri (y compris les groupes marginalisés, les sous-logés, etc.)							
Groupes linguistiques (p. ex., personnes qui ont des difficultés à parler anglais ou français ou dont la faible alphabétisation nuit à la communication, etc.).							
Personnes à faible revenu (p. ex., chômeurs, sous-employés, etc.)							
Groupes religieux et spirituels							
Populations rurales, éloignées ou de quartiers urbains défavorisés (p. ex., isolement géographique ou social, zones mal desservies, etc.)							
Sexe ou genre (p. ex., personnes de sexe masculin, de sexe féminin, hommes, femmes, transgendéristes, transsexuels, transgenres, bi-spirituel, etc.)							
Orientation sexuelle (p. ex., lesbiennes, gais, bisexuels, etc.)							
Autre: Veuillez décrire ici la population en question.							

*Nota: La terminologie citée ici peut être, ou ne pas être, choisie par les membres des collectivités en question, et vous pouvez ajouter d'autres populations. N'oubliez pas de faire des croisements entre groupes (p. ex., femmes autochtones).